

COMITÉ DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Compte rendu de la réunion du 26 octobre 2016

Présences :

M. ALLEGREZZA Serge (STATEC), Mme RAYMOND Virginie (Observatoire de l'emploi, RETEL), M. BOUSCH Patrick (LISER), Dr DE REKENEIRE Nathalie (Ministère de la Santé), M. DURAND Alex (Observatoire de la formation, INFPC), M. EICHER Luc (Ministère de la Culture), M. FERRING Marc (Observatoire de la formation des prix), M. HANSEN Henri (Administration de la Gestion de l'eau), M. HOFFMANN Jean-Paul (Service d'économie rurale), M. KOHLL Marc (Institut luxembourgeois de régulation), M. LALLEMANG Thierry (Commission nationale pour la protection des données), M. MATERA Dominique (Observatoire de la formation, INFPC), M. MAZOYER Thierry (Inspection générale de la sécurité sociale), Mme MODERT Elisabeth (Administration des contributions directes), M. NEUMANN Nicolas (Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse), M. NOCKELS Roland (Banque centrale du Luxembourg), M. REISCH Bernard (Administration du cadastre et de la topographie), M. RIES Jean (Agence pour le développement de l'emploi), M. SCHEUREN Robert (Administration des douanes et accises), Mme SUNNEN Annick (Association d'assurance accident), M. SYOEN Marc (Administration de l'environnement), Mme TESCHER Anne (Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative), M. FERRING Marc (Observatoire de la compétitivité), M. WAMPACH Claude (Commission de surveillance du secteur financier), M. WENDT Eric (Commissariat aux assurances), M. WEYDERT Nico (STATEC), M. SCHEIFER Thomas (STATEC), M. HURY Jérôme (STATEC), Mme GARGANO Lucia (STATEC), M. HAAS John (STATEC), M. THUNUS Olivier (STATEC), M. RIES Charles (Trésorerie de l'Etat), M. THYES Laurent (Ministère de la Justice), M. KAELL Francis (Administration du cadastre et de la topographie)

Ordre du jour

1. Projet de programme statistique 2017-2018-2019
2. Présentation 'l'économie verte'
3. Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques
 - Environnement
 - Finances publiques
 - Logement
4. Suivi des recommandations de la peer review
 - Groupe de travail sur la planification statistique
 - Task Force 'Code de bonnes pratiques'
5. Divers

Introduction

Le Président du Comité des statistiques publiques, Monsieur Serge Allegrezza, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il souligne l'importance du Comité des statistiques publiques (CSP) et des échanges qui ont lieu lors des réunions.

M. Allegrezza revient sur la journée européenne de la statistique, organisée au Luxembourg par le STATEC en coopération avec la Société Luxembourgeoise de Statistique. Pour cette première mouture de l'événement qui sera annuel, le STATEC a tenu un stand dans la Grand-rue, RTL a organisé un micro-trottoir, M. Jacky Fayolle a tenu une conférence sur la gouvernance par les nombres et, pour clôturer la journée, le STATEC a organisé une table ronde sur l'utilisation des statistiques avec M. Allegrezza, M. David Wagener (député), M. Romain Hilgert (journaliste), Mme Aline Muller (LISER) et M. Stephen Senn (LIH).

Il serait intéressant de trouver d'autres partenaires pour organiser cette journée dans les années à venir.

Ordre du jour

M. Patrick Bousch souhaite ajouter un point sous « divers » à l'ordre du jour : l'utilisation des données administratives.

1. Projet de programme statistique 2017-2018-2019

STATEC

M. Allegrezza présente le programme statistique du STATEC pour les années 2017 à 2019 en mettant l'accent sur les grandes lignes par domaine, à savoir les statistiques macroéconomiques, les statistiques sociales, les statistiques d'entreprises, l'analyse de la conjoncture, la modélisation et les prévisions ainsi que la recherche appliquée.

L'ensemble de ces grandes lignes peuvent être retrouvées dans la présentation annexée (slides 3 à 19).

Agence pour le développement de l'emploi

Présenté par M. Jean Ries (slides 20-22 de la présentation annexée)

Nouveau format du bulletin de l'emploi

Le format actuel de cette publication qui date des années 90 est dépassé par rapport aux changements de la société, sur le marché du travail et dans le fonctionnement de l'ADEM.

Le but est de moderniser la publication afin qu'elle soit mieux adaptée à une diffusion électronique en plus de la diffusion sur papier.

Cette publication couvre actuellement 79% de la population suivie par l'ADEM, le but étant de se rapprocher des 100%.

L'ADEM développera de nouveaux indicateurs intéressants pour les utilisateurs tel que par exemple le nombre de personnes qui trouvent un emploi rapporté au nombre d'inscrits.

Il est important de garder un lien avec les travaux passés et de ne pas abandonner les séries dont certaines remontent à plus de 10 ans.

L'ADEM visera une coopération avec le STATEC pour la publication.

Autres travaux

- Etudes et évaluations en coopération avec le LISER : p.ex. sur les mesures d'emploi pour les travailleurs handicapés
- Enquêtes de satisfaction : l'ADEM a mené une étude de satisfaction auprès des employeurs, une étude sera aussi menée auprès des demandeurs d'emploi
- Collectes de la Commission européenne : de plus en plus de demandes émanent de la Commission européenne

Inspection générale de la sécurité sociale

Présenté par M. Thierry Mazoyer

L'IGSS a présenté ses principaux travaux pour les années à venir.

Santé

- Absentéisme au travail : un groupe de haut niveau et un observatoire ont été créés
- Nombreux questionnaires OCDE
- Rapport quadripartite : analyse de la situation financière de l'assurance maladie
- Tableau de bord de l'assurance maladie
- Rapport prévisionnel sur les établissements hospitaliers (tous les deux ans) : en vue de fixer l'enveloppe budgétaire des établissements hospitaliers

Finances publiques

- Transmission des recettes et dépenses de la sécurité sociale à l'IGF
- Analyse de la participation financière de l'Etat à la sécurité sociale
- Programme de stabilité : élaboration des projections à moyen terme

Prestations familiales et inclusion sociale

- Suivi des réformes : p. ex. RMG, congé parental

Pensions

- Elaboration de règlements grand-ducaux : p. ex. sur la prime de répartition, sur le facteur de réévaluation
- Bilan technique du régime général d'assurance pension
- Contribution luxembourgeoise au « Pension Adequacy Report » de la Commission européenne

Sécurité sociale

- Projections de long terme pour l' « Ageing Report »
- Rapport général sur la sécurité sociale
- Mise à jour des paramètres sociaux
- Réponses aux questions parlementaires
- Transmission de données aux institutions (dont STATEC), journalistes...

Observatoire de la formation (INFPC)

Présenté par M. Alex Durand

Les travaux statistiques de l'INFPC s'articulent autour de deux axes principaux :

1. Formation professionnelle continue
2. Début de carrière et insertion professionnelle

Pour le premier axe, l'INFPC analyse l'offre et la demande :

- Offre : Enquête tous les 3 ans sur les pratiques de formation des entreprises et sur l'activité des organismes de formation
- Demande : Ensemble des demandes de cofinancement formulées par les entreprises (en 2014 : 1500 demandes)

Le deuxième axe est basé sur l'étude « transition école – vie active » (TEVA). 1500 jeunes sont suivis pendant les 3 premières années après le secondaire à l'aide de données administratives. L'INFPC produit des publications générales et thématiques sur ce sujet.

A l'avenir, l'INFPC aimerait également se pencher sur la transition entre études secondaires et études supérieures, sur la formation des adultes en ayant recours à la base de données du Service formation des adultes et sur la prospective des métiers.

Monsieur Allegrezza en profite pour rappeler que mener l'enquête « Adult Education Survey » est une obligation légale pour le STATEC, trouver des synergies avec des partenaires permettrait de mieux « rentabiliser » l'enquête.

Administration du Cadastre et de la topographie

Présenté par M. Francis Kaell

Monsieur Kaell présente le nouveau portail Open Data.

Il s'agit d'une nouvelle approche pour la fonction publique puisque le but est de partager un maximum de données. Le SIP a officiellement hérité de cette mission, il a décidé de faire appel à l'administration du Cadastre et de la topographie pour son expertise en matière de Geoportail et parce qu'il fallait agir rapidement, le Luxembourg étant à la traine dans les classements internationaux.

La base légale est une directive de 2003 qui a été amendée par une autre directive en 2013. Celle-ci prévoit textuellement une réutilisation à but commercial des données.

Le nouveau portail a été mis en place lors d'un hackathon et, est pour le moment à un stade embryonnaire. Même si tout le monde peut y publier des données, les fournisseurs de données officielles auront un label qui certifie la qualité des données.

Questions et commentaires

M. Jean Ries formule quelques remarques et commentaires :

- L'ADEM a également entamé des démarches sur le thème de la prospective des métiers, ils vont coopérer avec l'INFPC en la matière
- M. Ries se réjouit d'entendre que le STATEC a décidé de relancer son projet sur la mise à jour des unités locales dans le répertoire des entreprises (voir slide 11), c'est à la fois très utile et très demandé
- M. Ries s'étonne que l'enquête « Labour Force Survey (LFS) » n'ait pas été mentionnée dans la présentation sur les statistiques sociales, c'est pourtant une enquête phare – M. Allegrezza répond que dans la présentation l'accent a été mis sur les nouvelles enquêtes ; LFS reste bien évidemment une des enquêtes les plus importantes du STATEC et elle continuera à être développée à l'avenir

M. Patrick Bousch informe que le MDDI va lancer une enquête sur la mobilité auprès de 7000 ménages l'année prochaine.

M. Allegrezza rappelle que la loi prévoit que les enquêtes doivent être notifiées au STATEC avant leur lancement.

2. Présentation 'l'économie verte'

Présenté par M. Olivier Thunus (Power Point L'économie verte et son cadre statistique)

Monsieur Thunus expose la méthodologie pour aboutir à un tableau de bord de l'économie verte. En résumé, il s'agit de répartir les données collectées selon trois grands thèmes, l'économie, l'énergie et l'environnement pour produire des statistiques qui peuvent alimenter une table (NAMEA – Lux). De cette table, nous pouvons extraire une série d'indicateurs pour construire un tableau de bord (pour de plus amples détails, voir slides 2-6).

Monsieur Thunus passe ensuite en revue les principaux indicateurs. On peut ainsi voir qu'en termes de production, l'économie verte a plus souffert de la crise de 2008 que la production nationale. A l'inverse la valeur ajoutée de l'économie verte a cru plus rapidement que la valeur ajoutée nationale dans les années post-crise. L'emploi dans l'économie verte n'a quant à lui pas retrouvé son niveau d'avant la crise (pour de plus amples détails, voir slides 7-11).

En ce qui concerne les mesures économiques, on peut noter que les recettes fiscales environnementales n'ont cessé d'augmenter depuis le début des années 2000, néanmoins leur part

dans les recettes fiscales globales est en constante diminution depuis 2004. Les dépenses publiques de protection environnementale sont assez stables depuis 2008 alors que les dépenses globales de protection environnementale fluctuent assez fortement d'une année à l'autre (pour de plus amples détails, voir slides 12-16).

Finalement, dans les flux entre économie et environnement, il est intéressant de noter que le contenu en carbone du mix énergétique des ménages a diminué depuis 2008 alors que celui de toutes les branches confondues est resté plus ou moins stable (pour de plus amples détails, voir slides 17-21).

3. Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques

Environnement

Présenté par M. Olivier Thunus

Monsieur Thunus expose les activités du groupe de travail environnement (slide 25). A noter que la 9^e recommandation est prévue pour fin 2016/début 2017. Il s'agit d'élargir la tâche sur les big data.

Finances publiques

Présenté par M. John Haas

Monsieur Haas présente les activités du groupe de travail finances publiques (slide 26).

Logement

Présenté par M. Jérôme Hury

Monsieur Hury expose les activités du groupe de travail logement (slide 27).

4. Suivi des recommandations de la peer review

Présenté par M. Nico Weydert (voir document Définition SSL en annexe)

Définition du Système statistique luxembourgeois

La peer review de 2015 a souligné l'importance de définir le Système statistique luxembourgeois (SSL).

Le STATEC a élaboré une définition basée sur deux volets, le premier orienté sur une approche européenne, le second sur une approche nationale.

Approche européenne

Le Système statistique européen est composé d'Eurostat, des instituts nationaux de statistique ainsi que des autres organismes nationaux qui produisent des statistiques pour l'UE. Ces acteurs sont listés de manière énumérative sur le site d'Eurostat, le STATEC est le point de contact au Luxembourg pour Eurostat et le coordinateur national. La liste des acteurs pour ce volet européen peut être consultée dans le document annexé.

Approche nationale

L'approche nationale pour définir le SSL est moins aisée. En effet, le CSP regroupe un grand nombre d'acteurs produisant des statistiques intéressantes dont certaines sont publiées. Il importe d'analyser quelle est la mission première attachée à la production de ces statistiques. En effet, un certain nombre d'acteurs produisent des statistiques dans le cadre de leur mission de régulation ou par exemple pour des besoins en matière fiscale.

Outre sa mission de coordination du SSL, le STATEC a la responsabilité de définir la méthodologie pour la production de statistiques au sein du SSL. Il serait difficile de justifier que le STATEC puisse prescrire, par exemple à la CSSF, comment établir ses statistiques en matière de régulation du secteur financier (voir dans le document annexé la liste des membres retenus dans l'approche nationale).

Le STATEC enverra dans les prochains jours une proposition de définition aux membres du CSP pour commentaires.

Groupe de travail sur la planification statistique

Ce groupe de travail a pour but d'élaborer les grandes lignes du programme statistique du SSL pour le présenter aux membres du CSP lors de la réunion annuelle.

Trois collègues (Jean Ries, ADEM ; Philippe Schram, Ministère de l'Intérieur ; Eric de Brabanter, MDDI), en sus de ceux du STATEC, se sont portés volontaires pour faire partie de ce groupe de travail.

Task Force Code de bonnes pratiques (COP)

A ce jour, il n'y a pas eu de candidatures pour rejoindre cette task force. Néanmoins, il est important que des lignes communes soient adoptées pour les producteurs de statistiques européennes, nous ne pouvons pas ignorer les recommandations de la peer review.

Si nous ne recevons pas de candidatures d'ici la fin de l'année, nous enverrons un courrier au cours du premier semestre 2017 dans lequel nous proposerons des principes de bonnes pratiques communs tirés du COP. M. Allegrezza indique que parallèlement, nous enverrons un courrier via la voie hiérarchique (Ministre de l'Economie aux autres Ministres concernés).

5. Divers

M. Patrick Bousch aimerait relever le problème d'accès aux micro-données des administrations publiques à des fins de recherche. En effet, il devient de plus en plus difficile pour les chercheurs d'accéder aux micro-données des administrations publiques et M. Bousch suggère la création d'un groupe de travail au sein du CSP pour y remédier.

M. Thierry Lallemand rappelle qu'un nouveau règlement européen sur la protection des données entrera en vigueur en mai 2018. Ce règlement prévoit des dérogations pour la statistique, la recherche et l'archivage, néanmoins, il faut que la législation nationale soit adaptée pour intégrer des garde-fous.

M. Allegrezza propose qu'un groupe de travail soit mis sur pied pour préparer le sujet en vue de la prochaine réunion du CSP.

Annexes

- Présentation Power Point de la réunion
- Présentation Power Point de l'économie verte
- Proposition de définition du Système statistique luxembourgeois